



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

IMAGINE FOR MARGO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Imagine For Margo

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

N° SIREN : 753 806 462

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Imagine For Margo, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Note « Règles et méthodes comptables » du CROD et du CER de l'annexe. Cette note expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Mazars

Paris-La Défense, le 10 juin 2022

Aurélie JOUBIN

IMAGINE FOR MARGO
34 rue de la Croix de Fer

78100 Saint-Germain-en-Laye

Comptes annuels au
31/12/2021



ECAI
30 rue de Lübeck
75116 Paris

01.49.95.04.40

PROJET DE BILAN au 31/12/2021

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	6
- <i>Détail bilan</i>	7 à 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10 à 15
- <i>Annexe</i>	16 à 31

ECAI

30 rue de Lübeck

75116 Paris

01.49.95.04.40

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	75 319	21 519	53 801	68 865	-15 064	-21.87
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	27 659	17 779	9 881	7 934	1 947	24.53	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	3 504		3 504	2 720	784	28.83	
Total I	106 482	39 297	67 185	79 518	-12 333	-15.51	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	41 738		41 738		41 738	
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	256 208		256 208	205 224	50 984	24.84
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	7 852 322		7 852 322	6 575 275	1 277 047	19.42
Charges constatées d'avance (2)	71 897		71 897	50 833	21 063	41.44	
Total II	8 222 164		8 222 164	6 831 332	1 390 832	20.36	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 328 647	39 297	8 289 349	6 910 851	1 378 498	19.95	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires		4 138		4 138		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles		819 000		712 242	106 758	14.99
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		8 182		8 182			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		93 284		106 758	-13 474	-12.62
	Situation nette (sous total)		924 604		831 320	93 284	11.22
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I		924 604		831 320	93 284	11.22
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		4 517 815		5 384 904	-867 089	-16.10
	Total II		4 517 815		5 384 904	-867 089	-16.10
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		118 783		59 763	59 020	98.76
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		124 692		39 891	84 801	212.58
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		2 557 206		560 118	1 997 087	356.55
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance		46 250		34 855	11 395	32.69	
	Total IV		2 846 931		694 627	2 152 303	309.85
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		8 289 349		6 910 851	1 378 498	19.95

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

2 773 013

659 772

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	6 480		3 100		3 380	109.03
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages	304 700		32 690		272 010	832.09
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	3 048 241		1 980 641		1 067 600	53.90
Mécénats	1 025 767		490 108		535 659	109.29
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	197 688		199 460		-1 772	-0.89
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 195				6 195	
Utilisations des fonds dédiés	2 004 000		1 201 938		802 062	66.73
Autres produits	194		11		183	NS
Total I	6 593 265		3 907 948		2 685 317	68.71
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	751 335		489 642		261 693	53.45
Aides financières	4 162 927		1 410 073		2 752 854	195.23
Impôts, taxes et versements assimilés	10 079		5 108		4 971	97.31
Salaires et traitements	292 904		223 344		69 560	31.14
Charges sociales	101 642		75 879		25 762	33.95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 205		10 827		9 378	86.62
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	1 136 911		1 590 155		-453 244	-28.50
Autres charges	1 047		924		123	13.26
Total II	6 477 050		3 805 953		2 671 096	70.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	116 216		101 995		14 221	13.94

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

120 000

66 500

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés			4 736	4 763	-27	-0.56
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III			4 736	4 763	-27	-0.56
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)			4 736	4 763	-27	-0.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)			120 952	106 758	14 194	13.30
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)			27 668		27 668	
Total des produits (I+III+V)			6 598 002	3 912 711	2 685 291	68.63
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)			6 504 718	3 805 953	2 698 764	70.91
5. EXCEDENT OU DEFICIT			93 284	106 758	-13 474	-12.62

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	13 673		62 774		-49 101	-78.22
Prestations en nature	2 294 273		1 660 389		633 884	38.18
Bénévolat	85 355		74 690		10 665	14.28
TOTAL	2 393 301		1 797 853		595 448	33.12
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature			62 774		-62 774	-100.00
Mise à disposition gratuite de biens	13 673		11 681		1 992	17.06
Prestations en nature	2 294 273		1 648 709		645 564	39.16
Personnel bénévole	85 355		74 690		10 665	14.28
TOTAL	2 393 301		1 797 853		595 448	33.12

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	16
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	17
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	17
Permanence ou changement de méthodes	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	18
Tableau de variation des fonds propres	19
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public	20
Etat des échéances des créances et des dettes	21
Autres immobilisations incorporelles	21
Evaluation des immobilisations corporelles	21
Evaluation des amortissements	22
Créances immobilisées	22
Evaluation des créances et des dettes	22
Disponibilités en Euros	22
Produits à recevoir	22
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	23
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	23
Valorisation des contributions volontaires	23
Honoraires des commissaires aux comptes	24
Tableau de variation des fonds dédiés et informations complémentaires	25-26
Compte de résultat par origine et destination (CROD)	27
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	28
Règles et méthodes comptables (informations complémentaires)	28
Complément d'information relatif aux ressources	30-31

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 289 349.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 6 593 265.41 Euros et dégageant un excédent de 93 283.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

L'association a pour objet :

- Soutenir la recherche sur les cancers pédiatriques ;
- Apporter un soutien aux familles concernées et contribuer au bien-être des enfants hospitalisés.

Cette action comprend en outre :

- La promotion et le soutien des projets de recherche et de développement de nouveaux médicaments et traitements pour les enfants et adolescents atteints de cancers ;
- La participation et l'organisation d'évènements (culturels, sportifs, ...) permettant la collecte de fonds auprès des particuliers et des entreprises ;
- L'organisation de campagnes d'information, de colloques et de conférences sur les cancers pédiatriques ;
- La favorisation d'échanges entre les familles et les professionnels, chercheurs, praticiens et spécialistes.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois depuis sa création, les activités lucratives accessoires de l'Association ont dépassé le plafond de la franchise des impôts commerciaux accordée aux associations régies par la loi du 1er juillet 1901.

Ce dépassement a pour conséquences :

- L'imposition des recettes lucratives accessoires à la TVA à compter du 01/11/2021 ;
- L'imposition de l'ensemble des activités de l'Association à l'impôt sur les sociétés à compter du 01/01/2021.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent : les produits liés à la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

générosité du public sont en augmentation de près de 70% par rapport à 2020. Cependant, l'Association n'a pas retrouvé son niveau d'activité d'avant crise. En effet, certains évènements de collecte de dons n'ont pas pu être tenus en 2021, en particulier la course Enfant Sans Cancer City. L'Association n'est toutefois pas en mesure d'évaluer les conséquences de la crise sanitaire sur son patrimoine et sa situation financière.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes, le 04 mai 2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les états financiers ont été établis et présentés en conformité avec le règlement de l'Autorité des normes comptables N° 2014-03 relatif au plan comptable général et le règlement de l'Autorité des normes comptables N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	75 319	
Matériel de transport	4 138		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 434		7 088
	TOTAL	20 572	7 088
Prêts, autres immobilisations financières	2 720		784
	TOTAL	2 720	784
	TOTAL GENERAL	98 611	7 872

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		75 319	75 319
Matériel de transport			4 138	4 138
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 521	23 521
	TOTAL		27 659	27 659
Prêts, autres immobilisations financières			3 504	3 504
	TOTAL		3 504	3 504
	TOTAL GENERAL		106 482	106 482

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	6 455	15 064	21 519
Matériel de transport	4 138			4 138
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 500	5 141		13 641
	TOTAL	12 638	5 141	17 779
	TOTAL GENERAL	19 092	20 205	39 297

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	15 064				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 141				
TOTAL	5 141				
TOTAL GENERAL	20 205				

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres avec droit de reprise	4 138							4 138
Réserves	712 242	106 758	-4 340					819 000
Report à nouveau	8 182							8 182
Excédent ou déficit de l'exercice	106 758	-106 758	4 340	93 284	84 900	-0		93 284
TOTAL	831 320			93 284	84 900	-0		924 604

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 504	-1	3 504
Autres créances clients	41 738	41 738	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 248	1 248	
Débiteurs divers	254 960	254 960	
Charges constatées d'avance	71 897	71 897	
TOTAL	373 346	369 842	3 504

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	118 783	118 783		
Personnel et comptes rattachés	21 628	21 628		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 903	30 903		
Impôts sur les bénéficiaires	27 668	27 668		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 519	38 519		
Autres impôts taxes et assimilés	5 974	5 974		
Autres dettes	2 557 206	2 557 206		
Produits constatés d'avance	46 250	46 250		
TOTAL	2 846 931	2 846 931		

Méthode de comptabilisation des cotisations

L'Association a opté pour la comptabilisation des cotisations en produits lors de leur encaissement.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
- Site internet	22 650	20.00
- Logiciel CRM	52 669	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'usage (option laissée aux PME selon décret 2005-1757) :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet et logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	248 642
Disponibilités	4 440
Total	253 082

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 402
Dettes fiscales et sociales	34 951
Total	101 353

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		71 897
Total		71 897
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		46 250
Total		46 250

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres		Montant
des organes de direction ou de gérance		32 282
Total		32 282

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature représentent le travail, les biens ou les services apportés gratuitement par des personnes physiques ou morales tierces.

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté les heures bénévoles si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré, charges patronales incluses.

Au cours de l'exercice 2021, le détail des contributions volontaires dont l'Association a bénéficié est le suivant :

- des contributions en travail : le bénévolat dont a bénéficié l'Association aurait représenté un coût d'environ 85.355 Euros ;
- des contributions en biens : des repas et produits cosmétiques valorisés à 13.673 Euros ;
- des contributions en services : les prestations offertes à l'Association ont été évaluées à un montant total de 2.294.273 Euros. Certaines prestations publicitaires offertes à l'Association n'ont pas été comptabilisées car il n'est pas possible de les valoriser avec suffisamment de fiabilité.

Mises à disposition gratuite de biens

Dans le cadre du bail commercial de location conclu avec la société iXblue en date du 18 juillet 2019 pour une durée de neuf ans, l'Association bénéficie d'une mise à disposition gratuite d'une partie des locaux qu'elle loue, valorisée selon le détail suivant :

- 30 m² de locaux d'archives à 98 Euros par an et par mètre carré, soit 2 940 Euros HT par an ;
- 7 m² de quote-part de parties communes à 98 Euros par an et par mètre carré, soit

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- 686 Euros HT par an ;
- 6 places de parking à 500 Euros par an soit 3 000 Euros HT par an ;
- Provision pour charges de 84 Euros par an et par m2, soit 3 108 Euros HT par an.

En 2021, la contribution en nature de l'entreprise iXblue est ainsi valorisée à 9 734 Euros HT soit 11 680,80 Euros TTC.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9.570 Euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9.570 Euros ;
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Aucune provision pour indemnités de fin de carrière n'a été constituée et aucun engagement hors bilan n'est mentionné à ce titre car compte tenu de l'ancienneté du personnel, le montant des droits acquis par les salariés n'est pas significatif.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
Indemnisation assurance	495
Prise en charge formations des salariés	5 640
Avantages en nature octroyés aux salariés	60
Total	6 195

VARIATION DES FONDS DEDIES (k€) Au 31/12/2021		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
Type de fonds	Projet ou catégorie de projet		REPORTS (comptes 689)	UTILISATIONS		TRANSFERTS (réaffectations des excédents des projets achevés)	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
				Montant global (comptes 789)	Dont remboursements aux donateurs			
Subventions d'exploitation ⁽¹⁾								
Contributions financières d'autres organismes (personnes morales de droit privé à but non lucratif) (1)	RECHERCHE							
	reserve (don Fondation Afer)	30					30	
	FIGHT KIDS CANCER 2020	5		5				
	BIEN-ETRE							
	don pour hôpital reçu de ABCFAO	25		25				
	don réserve		13				13	
Ressources liées à la générosité du public ⁽¹⁾	RECHERCHE							
	BEACON	96		47			50	
	BIG_DATA_MANAGEMENT Gustave Roussy	60					60	
	BIG_DATA_RESEARCH Curie	120		60			60	
	BIOMEDE	605		230			375	
	ESMART	696		80			616	
	Evolution_clonale_neuroblastome	0						
	MAPPYACTS	1 102					1 102	
	MICCHADO	271					271	
	Neuropathie_necker	25					25	
	NIVO_ALCL	500					500	500
	NTRK	30	30	30		-30		
	PARC	36					36	36
	Projet_FISH	60		60				
	RTOP	0						
	SACHA	40	40			-40	40	40
	Sarcomes_Ewing	45		23			23	
	SELUDEX	50					50	50
	VINILO	23					23	23
	RESERVE recherche	31	52	3		93	172	
	FIGHT KIDS CANCER 2020	1 442		1 442				
	Ducassou CHU Bordeaux	55					55	
	FIGHT KIDS CANCER 2021							
	ORY - Nantes	0	23			-23		
ESC 2021 réserve		795				795		
BIEN-ETRE	38	184				222		
TOTAL		5 385	1 137	2 004	0	0	4 518	649

Informations complémentaires concernant les fonds dédiés

Les fonds dédiés au projet PARC n'ont pas été mouvementés au cours des deux derniers exercices. Pas d'avancée du projet, discussion en cours entre les chercheurs pour décider ou pas de l'arrêt du projet.

Les fonds dédiés au projet Vinilo, non mouvementés au cours des deux derniers exercices, n'a pas fait l'objet d'une réaffectation au cours de l'année 2021 comme cela était prévu. La décision de réaffecter ces fonds sur un autre projet devrait être prise en 2022.

Les fonds dédiés au projet NIVO_ALCL n'ont pas été mouvementés au cours des deux derniers exercices en raison d'un retard de recrutement au sein de l'organisme financé. A fin décembre 2021, le recrutement est de 13 patients. Le recrutement du 20ème patient déclenchant le prochain versement devrait intervenir sur 2022.

Les fonds dédiés au projet SACHA n'ont pas été mouvementés au cours des deux derniers exercices en raison d'un retard de recrutement. Un avenant est en cours de signature afin de prolonger la convention et réaliser le versement du solde en 2022.

Les fonds dédiés au projet SELUDEX n'ont pas été mouvementés au cours des deux derniers exercices, le délai d'ouverture des centres en dehors du UK a été beaucoup plus long que prévu, ce qui explique le retard de recrutement. Un prochain versement devrait intervenir d'ici fin 2022.

Au cours de l'année 2021, les projets SACHA, ORY et NTRK pour lesquels l'association avait dédié des fonds à l'origine des projets ont été abondés par les événements Le Rallye du Cœur 2021. De ce fait, une partie des fonds initialement affectée à ces projets a été transférée la Réserve recherche. Ces sommes feront l'objet d'une décision d'affectation courant 2022.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION
Exercice 2021

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 080 488	4 080 488	2 473 849	2 473 849
1.1 Cotisations sans contrepartie	6 480	6 480	3 100	3 100
1.2 Dons, legs et mécénat	4 074 008	4 074 008	2 470 749	2 470 749
- Dons manuels	3 048 241	3 048 241	1 980 641	1 980 641
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	1 025 767	1 025 767	490 108	490 108
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	513 513		236 924	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	304 700		32 690	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	197 688		199 460	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	11 126		4 774	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-		-	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		-	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 004 000	1 974 000	1 201 938	1 201 938
TOTAL	6 598 002	6 054 488	3 912 711	3 675 787
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	4 451 295	4 158 534	1 677 836	1 622 836
1.1 Réalisées en France	4 451 295	4 158 534	1 677 836	1 622 836
- Actions réalisées par l'organisme	288 368	271 160	267 762	267 762
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	4 162 927	3 887 373	1 410 073	1 355 073
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	640 591	465 711	365 982	365 982
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	640 591	465 711	365 982	365 982
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	228 047	221 852	161 154	161 154
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	20 205		10 827	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	27 668		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 136 911	1 123 492	1 590 155	1 530 155
TOTAL	6 504 718	5 969 589	3 805 953	3 680 127
EXCEDENT OU DEFICIT	93 284	84 900	106 758	- 4 340

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 393 301	2 393 301	1 797 853	1 797 853
Bénévolat	85 355	85 355	74 690	74 690
Prestations en nature	2 294 273	2 294 273	1 660 389	1 660 389
Dons en nature	13 673	13 673	62 774	62 774
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	2 393 301	2 393 301	1 797 853	1 797 853
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	85 355	85 355	137 464	137 464
Réalisées en France	85 355	85 355	137 464	137 464
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 294 273	2 294 273	1 648 709	1 648 709
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	13 673	13 673	11 681	11 681
TOTAL	2 393 301	2 393 301	1 797 853	1 797 853

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

Exercice 2021

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	4 158 534	1 622 836	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 080 488	2 473 849
1.1 Réalisées en France	4 158 534	1 622 836	1.1 Cotisations sans contrepartie	6 480	3 100
- Actions réalisées par l'organisme	271 160	267 762	1.2 Dons, legs et mécénats	4 074 008	2 470 749
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3 887 373	1 355 073	- Dons manuels	3 048 241	1 980 641
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Mécénats	1 025 767	490 108
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	465 711	365 982			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	465 711	365 982			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	221 852	161 154			
TOTAL DES EMPLOIS	4 846 097	2 149 971	TOTAL DES RESSOURCES	4 080 488	2 473 849
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 123 492	1 530 155	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 974 000	1 201 938
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	84 900	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	4 340
TOTAL	6 054 488	3 680 127	TOTAL	6 054 488	3 680 128

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	537 330	541 670
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	84 900	4 340
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	622 229	537 330

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	85 355	137 464	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 393 301	1 797 853
Réalisées en France	85 355	137 464	Bénévolat	85 355	74 690
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	2 294 273	1 660 389
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 294 273	1 648 709	Dons en nature	13 673	62 774
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	13 673	11 681			
TOTAL	2 393 301	1 797 853	TOTAL	2 393 301	1 797 853

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	5 324 904	4 996 686
(-) Utilisation	- 1 974 000	- 1 201 938
(+) Report	1 123 492	1 530 155
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	4 474 395	5 324 904

– RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES –

Le compte de résultat par origine et par destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêtés au 31 décembre 2021 ont été établis conformément au règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Pour mémoire, suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06 :

- Les mécénats reçus par l'Association entrent dans le calcul des ressources liées à la générosité du public ;
- Les contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif font l'objet d'un suivi dans les comptes de fonds dédiés lorsqu'elles sont affectées par les financeurs à des projets définis.

Méthodes d'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

A partir de la balance générale, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- Coûts directs : affectés à 100% à la rubrique de charges par destination correspondante pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- Coûts indirects : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales sont ventilés sur la base de clés de répartition ; les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

Afin d'améliorer la lecture des coûts par nature, il a été décidé, à partir des comptes 2018, de ne plus affecter la masse salariale aux « frais de fonctionnement » par défaut, mais de la répartir en fonction du temps passé par chaque salarié sur les rubriques suivantes :

- Actions mobilisation sociale : 35,2 %
- Financement de la recherche contre le cancer : 12,3 %
- Soutien aux familles et bien être : 15,7 %
- Frais d'appel à la générosité du public : 27,6 %
- Frais de fonctionnement : 9,2 %

Cette répartition a été faite de manière déclarative et la cohérence a été vérifiée par la Présidente de l'association. Les estimations de temps passé par salarié sur chacune des rubriques sont documentées.

A l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées et non utilisées, les informations figurant dans le CER correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le CROD.

- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIF AUX RESSOURCES -

En 2021, les cotisations sans contrepartie d'un montant de 6 k€ correspondent aux cotisations des membres de l'associations.

3.048 k€ de dons manuels ont participé au financement des actions menées par l'association dans le cadre de ses missions sociales ainsi qu'à son fonctionnement. De ce montant, 2.225 k€ correspondent à des produits dédiés par des tiers financeurs à des projets de recherches ou des actions de bien-être.

1.026 k€ de fonds privés collectés auprès d'entreprises mécènes ont participé au financement des actions menées par l'association dans le cadre de ses missions sociales ainsi qu'à son fonctionnement. De ce montant, 631 k€ correspondent à des produits dédiés par les entreprises à des projets de recherches ou des actions de bien-être.

Les sommes non dédiées ont notamment participé au financement de :

- Frais d'organisation de la course Enfants Sans Cancer pour 165 k€
- Frais d'organisation de la soirée Patrouille de France pour 30 k€

Les parrainages des entreprises 305 k€ et les contributions financières sans contrepartie 198 k€ ont participé au financement des actions menées par l'association dans le cadre de ses missions sociales ainsi qu'à son fonctionnement.

Les autres produits non liés à la générosité du public sont principalement constitués de produits financiers liés aux comptes sur livret pour un montant de 5 k€ et de transfert de charges liés au remboursement de frais de formation par l'OPCO.

Les ressources collectées en 2021 ont été affectées à hauteur de 2 186 k€ au financement des programmes suivants :

European Science Fondation	16 k€
FKC 2021	2 073 k€
GFAOP	23 k€
Fondation I4M	10 k€
Projets bien-être à l'hôpital	64 k€

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs ont permis de financer à hauteur 2 004 k€ les programmes suivants :

Beacon Trial	46,5 k€
Big Data Curie	60 k€
ESMART	80 k€
NTRK	30 k€
FISH	60 k€
Biomedec	230 k€
Sarcome Ewing – G.Roussy	22,5 k€
FKC 2020	1 450 k€
Projets bien-être à l'hôpital	25 k€

Les dons manuels, mécénats et contributions financières d'autres organismes non utilisés à la clôture de l'exercice (nets des frais de collecte éventuels) ont été portés en fonds dédiés à hauteur de 1.137 k€ au 31/12/2021. Les fonds serviront à financer des projets de recherche sélectionnés lors des futurs appels

à projets principalement au travers de FIGHT KIDS CANCER pour un montant de 939 k€ ainsi que des actions de bien-être pour un montant de 198k€.

Ainsi en 2021, 93 k€ restent non affectés et viennent s'ajouter aux 819 k€ déjà mis en réserves les années précédentes et aux 8 k€ mis en report à nouveau. Ces fonds seront destinés à financer :

- Tout projet ou action entrant dans l'objet social de l'association ;
- Le fonctionnement de l'association sous la surveillance de ses membres et dirigeants.